

Burundi : Libération annoncée pour l'avocat François Nyamoya

@rib News, 14/10/2010 â€“ Source RTLUn avocat burundais, Me François Nyamoya, qui a participé à la création d'un parti d'opposition, le Mouvement pour la paix et le développement (MSD), devrait être libéré, a annoncé jeudi son collègue belge Bernard Maingain. "Ce jour, les autorités judiciaires burundaises ont ordonné la mise en liberté de Me Nyamoya, avocat et professeur d'université au Burundi", a indiqué l'avocat belge actif dans la région des Grands Lacs. Me Nyamoya assure depuis des années la défense d'opposants, comme celle de l'ex-président burundais Domitien Ndayizeye et de l'ancien vice-président Alphonse-Marie Kadege, accusés d'avoir préparé un coup d'Etat. Il avait été interpellé le 27 septembre dernier et conduit à la prison centrale de Mpimba à Bujumbura à la suite d'une plainte déposée par le chef des services de renseignement burundais, le général-major Adolphe Nshimirimana, qu'il aurait traité d'"assassin" et de "voleur". Me Nyamoya est notamment l'avocat d'un parti d'opposition, le Mouvement pour la paix et le développement (MSD), dont le président, l'ancien journaliste Alexis Sinduhije, est parti, fin juillet, en exil. La justice burundaise soupçonne ce parti d'"atteinte à la sûreté intérieure" de l'Etat. Selon Me Maingain, les six défenseurs de l'avocat se félicitent de cette décision de la justice burundaise, la qualifiant d'"encourageante". "La défense continuera son combat dans le respect de l'Etat de droit et en respectant les voies pacifiques", conclut le communiqué.